

Bonjour à toutes et tous,

L'éducation semble prendre une place particulière dans les débats de campagne électorale. Hier encore, le Premier Ministre appelait de ses vœux « une nation éducative » dans une volonté de donner aux français « un cadre bienveillant et une dynamique d'espoir ». Et de dérouler ensuite le catalogue des réformes qui, selon lui, a déjà fait la preuve de cet engagement... « Il faut aller plus loin » ! a-t-il ajouté. Mais où ? Pourrions-nous répondre.

Aujourd'hui, la profession est en effet largement perdue dans les injonctions contradictoires, triste résultat d'une volonté politique de mettre en œuvre des réformes, parfois, contre l'avis de la majorité des personnels, et d'un mélange de précipitation et d'improvisation. Par exemple, que penser en effet de la situation des lycées autrefois labellisés en éducation prioritaire et oubliés dans la réforme de 2015 ? La FSU soutient les établissements aujourd'hui dans l'action, parfois en grève, pour demander une nouvelle carte de l'Education prioritaire qui intègre les lycées.

De même, les quelques exemples qui suivent peuvent permettre de mesurer le degré de difficultés et d'incohérences auxquels sont confrontés au quotidien les personnels dans l'exercice de leur métier.

Alors que le Livret scolaire unique tourne à l'affrontement avec Pronote et permet, nous le déplorons, la résurgence du concept de Livret personnel de compétences (avec certains chefs d'établissement ou IPR qui tentent de prendre la main), le SNES-FSU veut aussi attirer l'attention sur la question du DNB :

L'architecture actuelle du DNB oublie des pans entiers de la culture, ne valorise pas les élèves qui sont en réussite dans certaines disciplines : les arts plastiques, l'éducation musicale, la LV1, la LV2 et l'EPS ne sont pris en compte que dans le cadre du socle commun, et en mélangeant plusieurs disciplines, ce qui ne facilitera pas le positionnement sur un des 4 niveaux de maîtrise ni la visibilité de ces disciplines pour les élèves et leur famille...: « langages des arts et du corps », « langue étrangère et langue régionale »

Alors que les élèves des sections internationales ont une épreuve de langue vivante (texte examiné ce jour), les élèves de 3ème « ordinaire » n'en n'ont pas et doivent

se contenter d'un sous-domaine du socle regroupant LV1 et LV2.

Comme première mesure transitoire, le SNES-FSU et le SNEP-FSU demandent la réécriture de l'arrêté brevet : 100 points pour la prise en compte du contrôle continu en Arts plastiques, Education musicale LV1, LV2, EPS ajoutés aux 300 points du contrôle terminal prévu.

En ce qui concerne les personnels, le SNES et la FSU se réjouissent de l'avancée des travaux concernant le décret Psy-EN..... Mais avec un ratio actuel de 1500 élèves par psychologue, le bénéfice pour les jeunes sera limité.... Remplir les missions reconnues qui figurent dans les référentiels d'activité nécessite des créations de poste de manière urgente.

Passons aux textes examinés ce jour :

Le premier point à l'ordre du jour, Projet de décret relatif au fonctionnement en dispositif intégré, n'a pas pu faire l'objet de consultation préalable à ce CSE. Pourtant la portée de ce texte n'est pas négligeable. Il nous semble plus sérieux de reporter l'examen de ce texte après une consultation effective des organisations syndicales relevant de l'ensemble des ministères concernés. Nous vous demandons donc d'enlever ce point de l'ordre du jour.

Nous nous félicitons d'avoir pu obtenir une concertation sur le programme de mathématiques de CPGE en voie B/L, ce qui permet l'examen ce jour d'un texte enfin finalisé. Le SNES-FSU rappelle, qu'à l'avenir, il conviendra d'associer systématiquement les enseignants aux travaux d'élaboration et de rédaction de nouveaux programmes, n'en déplaie à l'ENS ou à l'IG.

Alors que les élèves des sections internationales ont une épreuve de langue vivante , les élèves de 3ème « ordinaire » n'en n'ont pas et doivent se contenter d'un sous-domaine du socle regroupant LV1 et LV2 (voir ce que nous avons dit dans le propos général).

Nous entamons ce CSE avec la volonté de consolider les principes de respect mutuel entre les différentes composantes de cette instance, j'espère que nous ne serons pas déçu, et vous souhaite à tous une excellente journée.